Rencontre Conseil pastoral NDE - 3 mars 2022

Prière : dans l'évangile de ce jour (Luc 9, 22-25), Jésus nous demande de « prendre notre croix » si nous voulons le suivre ; nous sommes ainsi invités à faire face et à marcher avec réalisme et espérance.

I. Ce qui nous marque… autour de nous

- Plusieurs personnes demandent si la paroisse fait quelque chose pour l'Ukraine ; on oriente ces personnes vers le Secours Catholique (Caritas France) qui ne fait pas d'envoi de vêtements actuellement mais invite plutôt à des dons financiers pour aider les pays qui accueillent les réfugiés Ukrainiens. Il est possible de proposer des logements pour accueillir des familles ukrainiennes ; s'adresser à la sous-préfecture ; un site internet met en lien les réfugiés et les personnes ayant des logements à offrir. https://www.weukraine.fr/
Un exemple d'initiative solidaire :
https://tvvendee.fr/actu/la-plateforme-we-ukraine-recense-les-initiatives-solidaires/
La guerre en Ukraine nous donne des raisons de nous inquiéter.

- Les enfants et les jeunes sont très inquiets par l'avalanche de mauvaises nouvelles (pandémie, réchauffement de la planète, guerre en Ukraine…), ils en parlent entre eux ; c'est anxiogène mais les enfants ont leur vie à bâtir.

- Situation dramatique des travailleurs pauvres, des gens en marge de la société ; les prix de l'alimentation augmentent et vont encore augmenter. Sur le plan local, on n'entend pas encore de personnes qui manifestent leur précarité, leur pauvreté.

II. La dimension caritative de notre communauté

Dans une paroisse, 3 services sont à tenir : l'annonce de la foi, la prière avec la liturgie et le partage, la solidarité.
Quelle est la participation de notre paroisse dans ce domaine de la solidarité ?

A la campagne, la pauvreté est souvent silencieuse ; le contraste social est très fort. La pauvreté économique et la pauvreté sociale sont souvent liées mais ce n'est pas la même chose.
A l'école, le numérique a amené une fracture sociale et les confinements successifs ont creusé les inégalités.

Ce qui est fait au plan individuel, comment cela fait-il grandir la paroisse ?
Sur le canton de Cozes, il existe la Croix Rouge, la Banque alimentaire, le Relais.
Quand une famille a un problème pour boucler son budget, où s'adresse-t-elle ? aux services sociaux, aux mairies, au CCAS.
Depuis le mois de janvier 2022, les magasins (moyennes ou grandes surfaces) ne détruisent pas leurs invendus ; une association loi 1901 peut les récupérer.
Le Secours Catholique a existé à Cozes avec Louisette Boiteau, mais n'est plus présent depuis quelques années ; cet organisme a fait le choix, depuis à peu près 25ans, de ne plus avoir de vestiaire.
Dans nos communes, il n'y a pas de logement d'urgence, de lieux pour qu'une personne SDF puisse se loger.

A-t-on une idée de la répartition de la pauvreté ? alimentaire ? pour se loger ?
Nous proposons d'inviter à la prochaine réunion un représentant du CCAS, de la Banque alimentaire, de la Croix Rouge, un maire pour qu'ils nous présentent leur façon de percevoir le paysage social de notre territoire, leur mode d'action, pour avoir quelques données chiffrées…

III. Quelques nouvelles de la paroisse

- **Les comptes** de la paroisse sont bons pour 2021 ;
dons pour la maison paroissiale : 90 700€.
La paroisse a acheté la maison avec ses fonds propres et pense l'aménager sans faire d'emprunt.
Quelques travaux seront faits bénévolement.

- **Temps du carême** : rencontres tous les lundis de 14h30 à 16h30 pour réfléchir sur les questions du synode proposé par la Pape.
- **Baptêmes** d'enfants en âge scolaire préparés par Evelyne ; la plupart des baptêmes seront célébrés le dimanche 1er mai.
- **Célébration du pardon** lors de la messe des familles, le 3 avril ; possibilité de recevoir le pardon individuellement ; apprendre à vivre le pardon sur un mode communautaire et heureux, pas culpabilisant.
- **Vivre une soirée** autour du Liban, pour aider une école au Liban : peut-être un vendredi soir, à l'école Notre Dame de Nazareth (date non encore fixée).

Prochaine rencontre : jeudi 12 mai à 20h30 à la maison paroissiale.